



## TABLEAU RECAPITULATIF DES STRUCTURES D'INVESTISSEMENTS

	<b>SPF</b>	<b>Soparfi</b>	<b>FIS</b>	<b>SICAR</b>	<b>Titrisation</b>
Autorisation CSSF	non	non	oui	oui	non
Banque dépositaire	non	non	oui	oui	non
Investisseurs/Actionnaires	investisseur privé	pas de limite	investisseurs institutionnels, professionnels et investisseurs avertis (capital investi : minimum de 125.000 €)	investisseurs institutionnels, professionnels et investisseurs avertis (capital investi : minimum de 125.000 €)	pas de limite
Forme juridique	société de capitaux	société de capitaux	SICAF ou SICAV Fonds commun de placement	société de capitaux	S.A. , S.à r.l. , SCA , S.Coop Fonds
Actifs investis	surtout participations	surtout participations	toute sorte d'investissement; principe de répartition du risque	des placements en capital à risque en vue de leur lancement, de leur développement	toute sorte d'actif soumis à la notion de risque
<b>Impôts directs</b>					
IRC et ICC	-	pleinement imposable, cependant, sous conditions, les revenus de dividendes et de plus-values sur vente de participations sont exonérés	-	pleinement imposable, cependant la plupart des revenus sont exonérés	pleinement imposable, cependant toute rémunération aux actionnaires/investisseurs est fiscalement déductible
IF	-	0,50 % sur les actifs nets	-	-	-
Protection des traités contre la double imposition	non	oui	limité	Oui, en principe	en principe oui
<b>Impôts indirects</b>					
Taxe d'abonnement	0,25 % - avec un maximum de 125.000 €	non	0,01 %	non	non
Droit d'enregistrement	75 €	75 €	75 €	75 €	75 €
TVA	non	Sous condition	oui à part les frais de gestion	oui à part les frais de gestion	oui à part les frais de gestion
Ratio	1:8	1 : 6 (recommandé)	pas de limite	pas de limite	pas de limite